

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

Thématique : Groupe vulnérable

Personnes en situation de handicap

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19 . Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

ACCÈS À L'INFORMATION

1. sur la crise et à sa gestion (sites CORONA et sites d'intérêt général : COMEOS, FEBELFIN, POSTES, HOPITAUX ...)
2. sur l'organisation du travail, de la formation des étudiants et des réunions en général : beaucoup de supports en visioconférences ne sont pas accessibles aux personnes sourdes, aveugles
3. sur le pistage : smartphone et centre de contact qui va être créé

ACCÈS AUX SOINS

1. Distanciation sociale et port du masque impossible pour certaines personnes handicapées.
2. mesures confinement : déconfinement sont fort vues du point de vue médical . le monde du Handicap n'est pas beaucoup associé. Exemples
 - résidences pour PH = plusieurs entrées et pas une seule . quid des mesures de protection sanitaire.
 - Les soins ambulants sont oubliés : pas de matériel
 - les testings sont limités aux centres qui ont des cas de COVID 19 ; les autres ne sont pas testés
 - 2500 masques sont répartis entre les personnes qui ont un assistentiebudget (PAB) et rien pour les autres et en particulier ceux vivant à domicile
 - matériel pas adéquat – ex : les maques pour lecture labiale n'existent pas
 - Il faudra aussi organiser les allers-retours institutions- familles
3. Beaucoup de PH ont suspendu leur trajet de soins en hôpital par obligation ou peur Y retourner sera source de stress, en plus que celui qui existe déjà habituellement (stigmatisation , communication difficile,...). Le 1^{er} pas se fera plutôt vers le médecin de famille pour certains. Ou de ne plus retourner vers les soins pour d'autres

Task Force Groupes vulnérables

Groupe de "Consultation"

4. Les aidants et familles déjà fort chargés par l'aide à la PH sont encore plus sollicités en cette période (fatigue) . Par manque de formules de répit et d'aides, beaucoup de parents auront épuisé leur quota de congés (et auront aussi perdu une partie de leur pouvoir d'achat : voir fiche « vie digne »). Des obligations personnelles mais aussi nouvelles pour les aidés vont s'ajouter à un quotidien déjà très chargé.

VIE DIGNE

1. Ressources insuffisantes :
 - 40% des PH vivent dans la pauvreté financière et se privent sur le plan des soins de santé et sur le plan matériel
 - Allocations actuelles = revenus indécents (20% sous seuil de pauvreté)
 - nouveaux surcoûts générés par COVID (voir fiche « besoins urgents »)
2. L'emploi des PH reste précaire et parfois peu rémunéré.
3. Combinaison protection des personnes (handicapées et) malades et reprise du travail.
4. L'enseignement pour enfants handicapés doit conduire à des emplois qualifiés
5. L'environnement n'est naturellement pas accessible - Le sur mesure génère des surcoûts : logement adapté, taxis adaptés, TIC adaptés, services d'aide spécifiques...
6. Impact sur allocations gérées par la DG HAN : calcul de l'AI (réduction), nombre de demandes (nouvelles et en révision) est en forte baisse = danger de non take up, risque d'indû, COVID 19 = risque d'aggravation médicale pour certaines personnes ? « retour à la normale » = effet boomerang sur la gestion ???

ACCES AUX TRANSPORTS

1. De nombreuses PH n'ont pas de voiture et dépendent des transports publics pour se rendre au travail, à l'école, dans les hôpitaux, etc
2. Les trains et beaucoup de bus et trams ne sont pas accessibles pour les personnes handicapées et âgées. Une assistance est souvent nécessaire mais elle n'est pas automatique ni généralisée et doit être demandée 3h à l'avance. Avec le COVID , la SNCB a suspendu la possibilité de demander de l'assistance . De nombreuses personnes ont du suspendre soins, activités. En temps normal, la SNCB ne peut pas répondre à toutes les demandes d'assistance. Beaucoup de gares et haltes ne prévoient pas l'assistance
3. Des déplacements plus fréquents qu'à l'habitude vont être nécessaires « pour rattraper le temps perdu » (soins médicaux, démarches administratives) .

Task Force Groupes vulnérables

Groupe de "Consultation"

4. L'entourage ne sera plus aussi disponible pour dépanner car lui aussi devra rattraper le temps perdu.

HANDISTREAMING ET COORDINATION INTERFEDERALE

1. La crise a eu un effet de loupe sur la situation de vie : les PH sont des citoyens invisibles, oubliés et souvent pénalisés pour de multiples raisons. ; l'attention vers les PH et à leurs familles est aussi nécessaire et le restera même après la crise.
2. La famille s'adapte, compense... de manière importante ; il faut donc aussi soutenir la famille.
3. Tous les domaines de la vie sont concernés : une planification politique articulée et constante est nécessaire

2. Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

Accès à l'information : ne laisser personne au bord du chemin ET prévoir les aides utiles (financements)

Accès aux soins : Soutien à la 1^{re} ligne, soutien aux aidants et aux familles. Pas de confinement démesuré au motif d'un accompagnement difficile

Vie digne : Revenus décents : allocations et revenus du travail, de vrais emplois pour les personnes handicapées : ETA et marché ordinaire, accès aux biens et services collectifs accessibles matériellement et financièrement, réduire le non take up, la transition institutionnelle

Accès aux transports : objectif d'accessibilité de la SNCB, STIB, TEC, De Lijn , assistance dans l'entretemps.

Handistreaming et coordination interfédérale: une vraie Politique de la prise en charge des besoins des personnes handicapées

3. Acteurs clés / responsables

Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?

Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?

Voir fiches respectives

Voir fiches respectives

4. Proposition d' action et/ou de mesure

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .

ACCÈS À L'INFORMATION

1. sur la crise et à sa gestion (sites CORONA et sites d'intérêt général : COMEOS, FEBELFIN, POSTES, HOPITAUX ...) → **SITES ANYSURFER ET BROCHURES INFORMATION EN EASY TO READ** (sert à tous les publics !)
2. sur l'organisation du travail, de la formation des étudiants et des réunions en général : beaucoup de supports en visioconférences ne sont pas accessibles aux personnes sourdes, aveugles → **SITES ACCESSIBLES ANYSURFER**
3. sur le pistage : smartphone et centre de contact qui va être créé → prévoir alternatives pour ces personnes **SANS AUGMENTER LE CONFINEMENT**

LE FINANCEMENT DE LA TRADUCTION EN LANGUE DES SIGNES DOIT ÊTRE AUGMENTÉ pour permettre aux personnes sourdes d'être vraiment accompagnées à l'hôpital, auprès de TAX on web, etc...

ACCES AUX SOINS

1. **Vraie attention pour le handicap :**
 - matériel adéquat et en suffisance,
 - testing aussi dans les institutions de PH.
 - Soutien au corps médical de première ligne,
 - modules de communication digitale accessible aux PH
2. **Proactivité médicale vers les patients en trajet de soins qui sont sortis des radars**
 - Engagement des mutuelles et communes pour identifier personnes et besoins
 - point d'attention vers les PH notamment isolées, vivant avec parents âgés ou dans la pauvreté
3. **Soutien humain aux aidants et aux familles :**
 - aide structurée et continue, renforcement des formules répit
 - + réduction charges administratives aux aidants et aux familles
 - valorisation du statut « aidants proches »
 - Un recours inconditionnel à une période de suspension des activités, quel que soit le secteur social : travailleur salarié, travailleur indépendant, travailleurs secteur public, travailleur en incapacité de travail, chômeur
 - Une protection contre le licenciement
 - Une assimilation (gratuite) à des périodes de travail pour les droits aux allocations familiales, le chômage, les soins de santé, l'incapacité de travail et le calcul des pensions

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

- Un accès privilégié à tous les aménagements et interruptions de carrière pour tous les travailleurs (secteur public et privé)
- Des crédits temps élargis à la durée constatée de la situation de grande dépendance
- Un bonus fiscal pour les aidants proches qui subissent une perte de revenus

4. accompagner les personnes handicapées, familles et personnel institutions dans les allers-retours : trouver un équilibre entre les soins et la protection nécessaires et la qualité de vie globale des PH et des familles. Travailler avec les PH et les familles à définir les « bonnes solutions » = ne pas surconfiner au motif du handicap

VIE DIGNE

1. Réformer la loi sur les allocations aux PH :

- Augmenter ARR à minima au seuil de pauvreté
- Un traitement efficace et rapide des demandes introduites auprès de la DG HAN. Activation des droits et accompagnement humain des situations de vie
- Suppression des règles limitant les cumuls allocations sociales/salaires/ revenus professionnels (travailleurs indépendants).
- Arrêter de prendre en compte l'Allocation d'intégration (AI) ou l'Aide aux personnes âgées (APA) dans le cadre de l'octroi du Revenu d'Intégration sociale (RIS) et autres aides sociales.

2. Accessibilité des biens et services collectifs, sans surcoût

Des mesures financières pour soutenir les personnes handicapées. Ces mesures peuvent inclure, sans s'y limiter,

- services collectifs (économiques, sociaux et de santé) durables et capables de faire face et de s'adapter aux besoins des PH .
- Les demandes de formule de répit pour les familles doivent être totalement prises en charge aussi pour permettre à ces familles déjà fortement sollicitées en temps normal de reprendre une vie un peu normale comme les autres personnes et familles.
- des paiements forfaitaires pour les personnes éligibles,
- des mesures d'allégement fiscal,
- des subventions de biens ou des mesures de clémence pour le paiement de dépenses spécifiques,
- pas de surfacturation des coûts d'hospitalisation et/ou de soins médicaux en lien avec le Covid 19 ;
- tarif social pour téléphonie mobile,
- distribution alimentaire à domicile
- augmentation des logements adaptables : cahier de charge contraignants
- crèches et enseignement général inclusif ET moyens réels aux écoles pour prendre en charge besoins de TOUS les enfants.

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

3. **Supprimer les différences de traitement selon l'âge.** : aides à la mobilité uniquement possibles pour personnes dont le handicap a été reconnu avant 65 ans, déduction fiscale (IPP)

4. **accès à l'emploi**

- Revoir toutes les formules de contrats d'apprentissage pour PH : dans beaucoup de cas, les personnes handicapées sous contrat d'apprentissage se trouvent dans une situation de non-droits (chômage, soins de santé, pension). Le contrat d'apprentissage est souvent la seule occasion pour la PH de travailler. Il faut y donner une couverture sociale. il doit devenir un tremplin vers le contrat de travail
- Respecter quota d'emploi dans la Fonction publique (et pas de truchement via les marchés publics)
- Réflexion sur les possibilités d'activation (volontaire et encadrée médicalement) des allocations sociales ET en même temps, réflexion sur la part de responsabilité sociale des employeurs : notamment, appliquer dernière réforme Peeters « actions positives »
- soutenir les ETA et renforcer l'ancrage de l'économie sociale dans l'économie générale, notamment en autorisant l'accès des petites ETA aux marchés publics
- Formation des enfants handicapés qualifiante

5. **transition institutionnelle**

- Les personnes handicapées vivant dans des institutions résidentielles sont particulièrement exposées aux risques d'infection, de maltraitance et de négligence et d'oubli –

Voir [Recueil pauvreté handicap 2019](#) → nombreuses recommandations

ACCES AUX TRANSPORTS

1. une série de trains doivent être remplacés et des commandes sont en cours : le **nouveau matériel doit être accessible**
2. **l'assistance doit être élargie** à toutes les gares et haltes et le délai de réservation qui est actuellement de 3h doit être supprimé dans les gares. pour les haltes, le délai actuel doit être réduit

HANDISTREAMING ET COORDINATION INTERFEDERALE

1. **Confier la politique à un Ministre**

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

2. Reprise de la concertation interfédérale en matière de handicap au moyen d'une **CIM HANDICAP A CRÉER**
3. **Un plan national handicap** pour mettre en œuvre l'autonomie de vie, l'inclusion sociale et rendre l'environnement accessible dans tous les domaines
4. **Des conseils d'avis handicap** dont on tient compte et que l'on finance adéquatement
5. Un besoin urgent de **données et de statistiques**